



Mélanie,

Vous le savez, l'objectif premier de C'Fluide c'est de **vous simplifier la gestion réglementaire des fluides frigorigènes** avec **notre application** qui vous est **dédiée** à vous les **professionnels du froid et du génie climatique** !

À cette fin, nous avons développé deux modules :

1. le secteur d'intervention ;
2. et la référence interne.

1 Le module secteur d'intervention

➔ Jusqu'alors votre Attestation De Capacité ne vous permettez pas de déléguer un technicien et/ou client dans un autre secteur que celui défini par votre ADC ; avec le module secteur d'intervention, c'est du passé !

Attribuez dès maintenant vos techniciens et/ou clients dans un secteur géré par un superviseur disposant de son propre accès.

Comment ?

➔ En profitant de **notre offre promotionnelle** à 448€ HT au lieu de 640€ HT soit **30 % de remise** jusqu'au 30 juin 2024 !

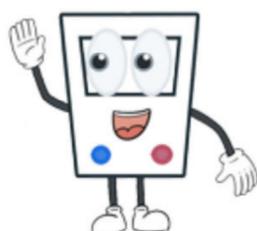
Je profite de l'offre

2 Le module référence interne

➔ Avec ce module, vous avez possibilité de lier les documents de l'application (y compris les CERFAs) à vos interventions par une référence interne !

➔ **Faites des économies** avec **notre offre promotionnelle** à 175€ HT au lieu de 250€ HT soit **30 % de remise** jusqu'au 30 juin 2024 !

Je profite de l'offre



L'équipe C'Fluide

✉ : contact@c-fluide.fr
☎ : + 33 4 27 18 22 70

